

## HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE Voies générale, technologique et professionnelle

Chères et chers collègues,

Nous sommes très heureux de vous retrouver toutes et tous pour cette rentrée, enfin sans masque pour cacher nos sourires, les vôtres et ceux des élèves, et dans un contexte sanitaire qui semble être pour l'instant serein. Nous espérons que vous avez pu vous reposer et recharger vos batteries après une année encore éprouvante, marquée par un confinement dès la rentrée, qui a de nouveau éloigné les élèves de l'école et complexifié d'autant la prise en main des classes. La mise en place des projets d'évaluation dans les lycées généraux et technologiques, dans le cadre de la réforme du baccalauréat, a également été quelque peu perturbée par cette situation sanitaire catastrophique que nous avons connue en août 2021.

L'équipe de l'inspection pédagogique en histoire-géographie s'est quelque peu renouvelée cette année. À côté de madame Tevaite Gutierrez-Guillen et de monsieur Yves-Mary Verhoeve, nous accueillons parmi nous et avec beaucoup de plaisir madame Hinaiti Layrle du collège de Punaauia. Madame Élodie Dervaux chargée de mission d'inspection l'an dernier et enseignante à l'INSPE de Polynésie française a été brillamment reçue au concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteur pédagogique régionaux en histoire-géographie. Elle vient de rejoindre son académie d'affectation en métropole, celle de Caen, où nous n'en doutons pas, elle va commencer une brillante carrière en tant qu'inspectrice. Avec le départ de monsieur Olivier Apollon, dont nous saluons le travail remarquable pour la voie professionnelle en général et pour les lettres-histoire en particulier, l'histoire géographique en voie professionnelle, revient en extension de compétences à l'IPR d'histoire géographique. Madame Averii Piritua poursuit à nos côtés son rôle de chargée de mission d'inspection pour les lettres histoire-géographie. Avec elle, nous nous inscrivons dans les pas de ce qui a été accompli ces quatre dernières années pour la discipline en voie professionnelle.

C'est monsieur Verhoeve qui succède à madame Dervaux à l'INSPE avec la lourde tâche de former les lauréats de concours internes et externes de la discipline. Ils sont au nombre de 8 cette année, ce dont nous nous réjouissons. Un tel chiffre n'a pas été atteint depuis de nombreuses années. Nous félicitons donc ici ces jeunes lauréats dont certains exerçaient comme contractuels depuis plusieurs années en Polynésie française. Les actions de formation qui ont été mises en place comme l'excellence de la formation délivrée à l'INSPE ont permis une montée en compétences de ces personnels. C'est une mission que nous poursuivrons cette année avec enthousiasme.

Ce message de rentrée est également pour nous l'occasion de remercier chaleureusement tous les enseignants de la discipline mais également ceux de lettres-histoire en lycée professionnel. Vous avez tous contribué le mieux possible à la réussite des élèves, en mettant en œuvre des programmes adaptés, qui caractérisent nos disciplines et qui leur permettent d'acquérir des apprentissages culturels, intellectuels, civiques contextualisés au milieu dans lequel ils vivent et vont vivre. Mettre en œuvre les programmes adaptés c'est leur permettre d'avoir en main les clés pour comprendre le passé, vivre le présent et préparer l'avenir en citoyens éclairés et libérés des servitudes d'une information pléthorique-, souvent fausse, dénuée de fondement scientifique et pourtant tellement abondante sur les réseaux sociaux. C'est aussi construire avec eux des valeurs, en les explicitant, en les faisant vivre, en les rendant désirables par l'intermédiaire de cet enseignement si précieux qu'est l'enseignement moral et civique, le plus fréquemment confié aux professeurs d'histoire-géographie et de lettres-histoire que vous êtes. Nous vous remercions également pour le travail en équipe que vous avez réalisé au sein de vos établissements scolaires, qu'il soit disciplinaire ou transversal. L'accompagnement des jeunes enseignants et des jeunes étudiants va se développer. Dès cette année, certains d'entre vous ont accueilli des étudiants de l'INSPE dans leur classe en pratique accompagnée mais ont également été tuteurs de contractuels alternants, ces étudiants qui pour la première fois ont inauguré une année de master 2 en alternance avec des classes en responsabilité. Vous continuerez donc d'être sollicités pour épauler des étudiants de master, des lauréats de concours et prochainement les tout jeunes titulaires. Beaucoup d'entre vous seront donc amenés à assurer une charge de tuteur qui vous permet de partager et développer vos compétences professionnelles tout en étant rémunérés. Enfin, nous vous remercions pour votre participation à la bonne réussite des examens, soit par la qualité de votre enseignement, de votre accompagnement, de votre évaluation dans le cadre du contrôle continu ou dans le cadre des épreuves ponctuelles. Le rayonnement de nos disciplines en voie générale, en voie technologique comme en voie professionnelle, repose sur toutes les formes d'engagement que nous venons d'exposer ci-dessus. La valeur de ces disciplines se lit à l'aune de leur participation au parcours de réussite d'un élève polynésien ; parcours de réussite qui s'incarne dans l'obtention de diplômes à la valeur nationale reconnue. Toutes les opérations d'entente, d'élaboration de projets d'évaluation en lycée général et technologique, d'harmonisation des moyennes, à la hausse comme à la baisse, des candidats au baccalauréat sont les garantes de cette valeur nationale et donc internationale des diplômes que nous délivrons aux les élèves polynésiens.

Nous clôturons cette introduction en souhaitant la bienvenue aux collègues nouveaux arrivants, mis à disposition de la Polynésie française, que vous saurez accueillir au sein de vos établissements.

Il est temps maintenant de vous délivrer des informations importantes qui vont constituer, au-delà des axes que nous venons de vous exposer, les grandes lignes de notre travail commun pour cette nouvelle année scolaire.

## 1- Informations générales concernant l'histoire-géographie-enseignement moral et civique à tous les niveaux d'enseignement

### a- Les sites disciplinaires

Les sites disciplinaires <https://www.ac-polynesie.pf/> vous informe notamment sur les programmes adaptés d'histoire-géographie et vous offre un espace de mutualisation de pratiques innovantes. Chaque enseignant peut faire remonter toute proposition issue de ses pratiques de classe. Ce partage collaboratif est bienvenu et publié après validation. Il participe aussi à la formation de nos jeunes collègues qui y trouvent des exemples à suivre. Un grand merci à tous ceux qui contribueront à la réussite de cet outil.

### b- Au collège

Les programmes en vigueur sont adaptés à la Polynésie française pour le collège (cycle 3 – 6<sup>e</sup> et cycle 4 – 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>). Ils sont publiés sur le site disciplinaire : <https://www.ac-polynesie.pf/article/programmes-adaptes-d-histoire-geographie-emc-en-vigueur-a-la-rentree-2023-122699>

Des ressources d'accompagnement pour s'appropriier les programmes (fiches ressources), travailler les compétences et évaluer la maîtrise du socle en histoire et géographie (enseigner et évaluer par compétences) sont disponibles sur Eduscol :

Pour le cycle 3 : <https://eduscol.education.fr/260/histoire-et-geographie-cycle-3>

Pour le cycle 4 : <https://eduscol.education.fr/298/histoire-geographie-cycle-4>

Nous attirons votre attention sur la parution au BOEN n°31 du 30 juillet 2020 des programmes des cycles 1, 2, 3 et 4 qui intègrent le renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable.

Ces modifications n'altèrent en rien les adaptations des programmes à la Polynésie française, bien au contraire. Nous vous proposons une version intégrant ce renforcement.

### c- Au lycée général et technologique

Les nouveaux programmes d'histoire-géographie du tronc commun **adaptés** à la Polynésie française (2<sup>nd</sup>e GT, 1<sup>e</sup> générale et 1<sup>e</sup> technologique, terminale générale et terminale technologique) sont en ligne sur le site disciplinaire : <https://www.ac-polynesie.pf/article/programmes-adaptes-d-histoire-geographie-emc-en-vigueur-a-la-rentree-2023-122699>

Les programmes de l'enseignement de spécialité « histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques » sont également disponibles sur le site : <https://www.ac-polynesie.pf/article/programmes-adaptes-d-histoire-geographie-emc-en-vigueur-a-la-rentree-2023-122699>.

Ils ne sont pas adaptés mais gagnent à prendre appui sur des exemples, cas et faits pris dans l'environnement proche des élèves.

Afin de vous accompagner dans la mise en œuvre des nouveaux programmes d'histoire-géographie du tronc commun, d'histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques en enseignement de spécialité, des ressources d'accompagnement (dites « Fiches ressources ») seront mises progressivement en ligne sur le site Éduscol : <https://eduscol.education.fr/1667/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-gt>

**Rappel : Un renforcement horaire en histoire et géographie est mis en place, dans le public comme dans le privé,** pour permettre aux enseignants de mettre en œuvre sereinement les programmes adaptés en classes de première générale, de première technologique et de terminale générale et terminale technologique. Il s'élève à une demi-heure par semaine en classe de première et de terminale générales et à une demi-heure par quinzaine pour les classes de première et de terminale technologiques.

### d- Dans la voie professionnelle

Les programmes de la voie professionnelle sont disponibles sur le site de lettres-histoire à l'adresse suivante : <https://www.ac-polynesie.pf/article/programmes-adaptes-de-lettres-histoire-122684>

Sur Eduscol, vous trouverez des ressources en ligne : <https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>

### e- L'enseignement moral et civique

Vous trouverez en ligne les programmes de l'enseignement moral et civique sur le site disciplinaire : <https://www.ac-polynesie.pf/article/programmes-adaptes-d-histoire-geographie-emc-en-vigueur-a-la-rentree-2023-122699> (collège, voie générale et technologique)

<https://www.ac-polynesie.pf/article/programmes-adaptes-de-lettres-histoire-122684> (voie professionnelle)

Les programmes d'EMC ne sont pas adaptés mais **doivent être contextualisés** autant que possible. Pour donner du sens à cet enseignement, pour aider à l'appropriation des valeurs, des compétences psychosociales par les élèves, il est fondamental de scénariser les apprentissages et de prendre appui sur le local, familial et proche des élèves. **En lycée comme en collège, l'EMC doit être évalué.** Plus que jamais, nous vous exhortons à investir l'EMC pour construire chez nos élèves le respect de l'autre fondé sur les valeurs de la République.

## f- Les examens

Les modalités du DNB restent inchangées. Nous poursuivrons l'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre des nouveaux enjeux de l'évaluation en lycée général et technologique.

Les modalités d'examen en CAP, en baccalauréat professionnel, Brevet des métiers d'art et CPAP se dérouleront selon des modalités identiques à celles mises en œuvre pour la session 2022, en vertu des dispositions de l'arrêté du 30 août 2019 pour les CAP (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/8/30/MENE1921757A/jo/texte>) et du 17 juin 2020 pour les classes de baccalauréat professionnel et le BMA (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/6/17/MENE2015195A/jo/texte>).

## 2- Orientations de travail en histoire-géographie, EMC pour 2022-2023

L'évaluation est et restera une des priorités du travail en histoire-géographie et enseignement moral et civique. Les pratiques évaluatives seront interrogées de manière transversale et des actions de formation seront mises en place afin, notamment, d'accompagner la généralisation des projets d'évaluation au collège, en 2<sup>nd</sup>e et au lycée professionnel, voulue par madame la ministre. En collège, dans le cadre de formations d'initiative locale, l'accent sera également mis sur l'évaluation par compétences.

Des actions de formation vont également être mises en œuvre afin de vous accompagner dans la mise en œuvre des adaptations de programme en histoire-géographie et en EMC pour le collège, les lycées généraux, technologiques et professionnels.

Des formations qualifiantes vous sont proposées : CAPES et CAPLP internes d'une part et agrégation interne d'autre part.

Nous vous engageons à vous inscrire aux actions inscrites dans le plan de formation continue porté par le département de la formation continue et de l'innovation de la DGEE (DFCI) :

<https://applications.education.pf/paf/>

Depuis cette rentrée scolaire, une équipe de formateurs académiques déchargés à mi-temps est chargée de mettre en œuvre les axes retenus pour la formation continue dans le cadre de la politique éducative du pays. Pour l'histoire-géographie, il s'agit de madame Sophie Patrie. Ces formateurs académiques travaillent en lien avec le département de la formation initiale et continue de la DG2E et sous l'autorité également des corps d'inspection du 2<sup>nd</sup> degré.

Enfin, l'enseignement du fait nucléaire continue d'être mis en œuvre de manière pluridisciplinaire, transversale. Nos disciplines ont naturellement toute leur place dans ce programme. Des ressources ont été produites et continueront de l'être par le groupe de travail : <https://www.education.pf/lenseignement-du-fait-nucleaire/>. Des actions de formation sont également organisées sur l'ensemble de la Polynésie française.

Enfin, comme chaque année, nous vous engageons fortement à travailler en équipe et à mutualiser vos outils, vos programmations, vos évaluations.

Nous vous assurons de notre soutien, de notre respect pour le travail réalisé et de notre accompagnement pédagogique.

Bon courage, excellente rentrée à tous.

Yvette TOMMASINI, IA-IPR histoire-géographie  
doyenne de l'inspection pédagogique

Pour joindre madame Tevaite GUTIERREZ-GUILLEN : <a href="mailto:tevaite.gutierrez-guillen@ac-polynesie.pf">tevaite.gutierrez-guillen@ac-polynesie.pf</a>	Pour joindre madame Hinaiti LAYRLE : <a href="mailto:hinaiti.layrle@ac-polynesie.pf">hinaiti.layrle@ac-polynesie.pf</a>	Pour joindre monsieur Yves-Mary VERHOEVE : <a href="mailto:yves-mary.verhoeve@upf.pf">yves-mary.verhoeve@upf.pf</a>	Pour joindre madame Averii PIRITUA : <a href="mailto:averii.piritua@ac-polynesie.pf">averii.piritua@ac-polynesie.pf</a>	Pour joindre l'IA-IPR de la discipline <a href="mailto:yvette.tommasini@ac-polynesie.pf">yvette.tommasini@ac-polynesie.pf</a>
---	--	--	--	--

**Nous vous rappelons qu'il convient d'utiliser vos boîtes électroniques académiques pour tout échange professionnel.**